



Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Dans le cadre du nouveau **Règlement Général sur la Protection des données (RGPD)** entré en vigueur en Europe depuis le 25 mai 2018, l'A.D.R.E.T assure la protection, la confidentialité et la sécurité des données personnelles qui lui ont été transmises et ce dans le respect des dispositions légales applicables.

(pour en savoir plus : https://ec.europa.eu/info/law/law-topic/data-protection_fr)

Qu'est-ce que le Règlement Général sur la Protection des Données?

Selon la définition de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), le **RGPD** encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne.

Le contexte juridique s'adapte pour suivre les évolutions des technologies et des sociétés (usage du numérique, développement du commerce en ligne...). Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi française « Informatique et Libertés » de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

Il harmonise les règles en Europe en offrant un cadre juridique unique aux professionnels. Il permet de développer leurs activités numériques au sein de l'Union européenne en se fondant sur la confiance des utilisateurs.

Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel?

Une donnée à caractère personnel est une donnée qui permet d'identifier directement ou indirectement une personne: nom, prénom, adresse postale, adresse électronique...

Quand l'A.D.R.E.T. collecte-t-elle vos données ?

L'A.D.R.E.T. peut être amenée à collecter vos données personnelles lors de nos échanges téléphoniques ou électroniques (demande d'informations, recherche de financement européen pour un projet, veille informative...) ou encore à l'occasion de manifestations et/ou rencontres organisées par le Centre d'information Europe Direct Pyrénées (feuille de présence par ex.).

L'A.D.R.E.T. vous assure que l'usage de vos données à caractère personnel est strictement limité à notre association. Aucun usage commercial n'en sera fait et aucun transfert à des tiers externes ne sera effectué.

Qui est le responsable de traitement ?

La collecte est effectuée par les équipes de l'A.D.R.E.T sous la responsabilité de sa directrice..

Quelles sont les finalités du traitement ?

Un « traitement de données personnelles » est une opération portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement, organisation, conservation, consultation, utilisation, etc).

L'A.D.R.E.T. gère vos données personnelles pour différentes raisons :

- ✓ Adhésion
- ✓ Convention de partenariat
- ✓ Demande d'information
- ✓ Demande d'inscription à la veille informative
- ✓ Organisation d'évènements (rencontre-débat, journées d'informations et/ou de formation, visite des institutions européennes...)

Les données à caractère personnel sont conservées durant la durée des relations avec vous.

Quels sont les destinataires des données à caractère personnel ?

Les données à caractère personnel collectées par l'A.D.R.E.T sont destinées à son usage propre. A aucun moment l'A.D.R.E.T. ne cédera ou ne partagera vos données sans accord de votre part. Aucun usage commercial n'en sera fait.

Quels sont vos droits ?

Conformément à la réglementation en vigueur relative aux données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement des données, d'opposition et d'effacement des données vous concernant. Si vous vous opposez à la conservation de vos adresses dans nos fichiers, nous vous demandons de nous le signifier par mail à l'adresse suivante :

direction.adret.prades@gmail.com

Une réponse vous sera alors adressée dans un délai d'un mois suivant la réception de cette demande.

Nous vous remercions pour votre confiance.